



## AVENANT À LA CONVENTION INITIALE PACTE LOGEMENT 2.0

Entre

l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, dénommé ci-après l'"Etat", représenté par son ministre ayant le Logement dans ses attributions, Monsieur Henri KOX, dénommé ci-après le « Ministre », d'une part;

et

la Ville d'Esch-sur-Alzette, représentée par son collègue des bourgmestre et échevins, composé de:  
Monsieur Georges MISCHO, bourgmestre,  
Monsieur Martin KOX, échevin,  
Monsieur André ZWALLY, échevin,  
Monsieur Pierre-Marc KNAFF, échevin, et  
Monsieur Christian WEIS, échevin

ci-après dénommée « Ville », d'autre part;

il a été convenu ce qui suit:

### Préambule

Conformément à l'article 3 de la loi relative au Pacte logement 2.0 (ci-après la « Loi »), la Ville a signé avec le Ministère du Logement, en date du 10 novembre 2021, une convention initiale qui accorde à la Ville une participation financière aux prestations du conseiller logement.

### **Art. 1 - Objet du présent avenant**

L'objet du présent avenant est de proroger, conformément à l'article 5, paragraphe 1er, alinéa 2 de la Loi, le délai initial de douze mois fixé par la Convention initiale.

Dans le cadre du présent Avenant, la durée de la Convention initiale est prorogée de douze mois.

**Art. 2 - Entrée en vigueur**

Le présent Avenant entre en vigueur à sa date de signature.

**Art. 3 - Condition suspensive**

Le présent Avenant est conclu sous la condition suspensive de l'approbation par le Ministère de l'Intérieur. A défaut, le présent Avenant sera considéré comme caduc et résolu de plein droit sans que la Ville ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

**Art. 4 - Droit applicable**

Le présent Avenant est soumis au droit luxembourgeois. Il est de la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Luxembourg.

Faite en 3 exemplaires à Luxembourg, le

Pour l'Etat

Pour la Ville

Le Ministre du Logement  
Henri KOX

Monsieur Georges MISCHO, bourgmestre,

Monsieur Martin KOX, échevin,

Monsieur André ZWALLY, échevin,

Monsieur Pim KNAFF, échevin,

Monsieur Christian WEIS, échevin